



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question écrite n° 15838

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre de la défense de lui indiquer les conditions dans lesquelles a été montée l'opération, menée lors de sa visite aux soldats en Afghanistan en décembre 2012, consistant à leur faire livrer des crêpes par une PME située dans la région dont il est l'élu. Cette opération a connu un écho médiatique du fait de la précipitation de l'entreprise à communiquer. Il souhaite donc connaître les raisons qui l'ont conduit à faire financer cette livraison de crêpes par une entreprise privée et les contreparties accordées à cette entreprise. Il souhaite également connaître les raisons qui l'ont amené à confier des informations confidentiel-défense sur sa visite en zone de combats, à des personnes visiblement non habilitées, courant le risque, qui s'est malheureusement produit, que ces informations confidentielles soient diffusées de manière intempestive.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15838

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [22 janvier 2013](#), page 706

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)